



PREFECTURE DE LA NIÈVRE

CARTE DE SEJOUR TEMPORAIRE

COMMERÇANT, ARTISAN OU AUTO-ENTREPRENEUR

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

De façon à faciliter le traitement du dossier, merci de ne pas utiliser d'agrafes

LIEU DE DEPOT DU DOSSIER

Vous êtes domiciliés à Nevers : vous devez vous adresser à la préfecture au guichet des étrangers

Vous êtes domiciliés à Cosne Cours sur Loire : Vous devez vous adresser à la sous préfecture de Cosne cours sur Loire

Pour les autres cas : vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile

1 - LISTE DES PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUT DOSSIER (ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES DE TOUS LES DOCUMENTS)

3 photographies d'identité : identiques, bien contrastées, tête nue, de face sur fond clair

Passeport en cours de validité (photocopies de toutes les pages écrites et tamponnées)

Si renouvellement, ancienne carte de séjour temporaire copies recto verso

Pour un dépôt du dossier à la Préfecture :

- ♦ Une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse

Justificatif d'état civil :

- ♦ Si célibataire, votre acte de naissance et les actes de naissance de tous vos enfants
- ♦ Si marié, acte de naissance, acte de mariage et éventuellement actes de naissance des enfants (ou livret de famille)
- ♦ Si divorcé ou en cours de séparation : jugement de divorce ou ordonnance de non conciliation

N.B. : Les actes d'état civil en langue étrangère devront être accompagnés de leur traduction en français effectuée par un interprète agréé

Justificatif de domicile

- ♦ Justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, si manuscrite fournir le contrat de location, facture EDF, téléphone, eau, fournisseur accès internet...)
- ♦ Si hébergé par un tiers, attestation manuscrite de l'hébergeant, justificatif de domicile de moins de trois mois + pièce d'identité de l'hébergeant

Justificatif de l'activité (uniquement pour changements de statuts hors Algériens)

- ♦ Formulaire CERFA de demande complété (cerfa n°13473*01)
- ♦ Déclaration sur l'honneur de non condamnation pour les autres pays dans lesquels le demandeur a, le cas échéant, résidé pendant les dix dernières années
- ♦ Déclaration sur l'honneur de non faillite dans le pays d'origine et pour les autres pays dans lesquels le demandeur a, le cas échéant, résidé pendant les dix dernières années
- ♦ Bordereau de situation fiscale P237 délivré par le service des impôts
- ♦ Pièces justificatives relatives à la capacité du demandeur d'exercer l'activité commerciale, industrielle ou artisanale envisagée (diplômes, CV, expérience professionnelle ...)

2 - LISTE DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT SELON LE CAS (ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES DE TOUS LES DOCUMENTS)

1^{ère} demande

- ♦ Visa D – sauf pour les Bulgares et les Roumains
- ♦ Justificatif de l'activité commerciale ou artisanale : K bis de la société si déjà existante ou projet

- ◆ Inscription K bis de moins de 15 jours ou chambre des métiers au nom du demandeur (commerçant ou artisan)
- ◆ OU récépissé de déclaration de début d'activité établi par le Centre de Formalités Des Entreprises (CFE) et avis d'identification établi par l'INSEE au nom du demandeur (auto entrepreneur)
- ◆ Visite médicale OFII si vous l'avez déjà passée

Changement de statut pour les ressortissants algériens ou européens (Bulgares et Roumains)

- ◆ Dernier titre de séjour
- ◆ Inscription K bis de moins de 15 jours ou chambre des métiers au nom du demandeur (commerçant ou artisan)
- ◆ Récépissé de déclaration de début d'activité établi par le Centre de Formalités Des Entreprises (CFE) et avis d'identification établi par l'INSEE au nom du demandeur (auto entrepreneur)

Changement de statut pour étranger résidant régulièrement en France

Sous couvert d'une CST ne l'autorisant pas à exercer une activité commerciale, industrielle ou artisanale

(visiteur, étudiant, salarié, travailleur temporaire, stagiaire, scientifique, profession artistique et culturelle, profession libérale, à l'exception des titulaires de la carte vie privée et familiale, et de la carte de résident, des ressortissants algériens, des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne)
Liste des pièces fixée par l'arrêté du 12 septembre 2007

- Pour l'exercice d'une activité en nom propre ou statut d'auto entrepreneur

Dans tous les cas

- ◆ Présentation sur papier libre du projet, accompagné d'un budget prévisionnel pluriannuel
- ◆ Justificatif de l'engagement de cautionnement pris par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance agréée pour se porter caution et ayant leur siège en France, ou une attestation de solde créditeur d'un compte au nom du demandeur ouvert auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social en France

En cas de création d'activité :

- ◆ Une copie de la promesse de bail commercial portant mention de l'activité ou du contrat de sous location portant mention de l'activité, et éventuellement de l'autorisation du propriétaire des locaux ou de toute autre pièce relative aux locaux affectés à l'activité et, le cas échéant, une copie du contrat de domiciliation

En cas de reprise d'un fonds de commerce :

- ◆ Copie de la promesse ou du contrat de vente du fonds

En cas de location gérance :

- ◆ copie de la promesse ou du contrat de location gérance
- ◆ extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers du précédent exploitant (datant de moins de 3 mois)
- ◆ copie du bail établi au nom du propriétaire du fonds

- Pour l'exercice d'une activité en société

Dans tous les cas :

- ◆ une présentation sur papier libre du projet, accompagné d'un budget prévisionnel pluriannuel
- ◆ un justificatif de l'engagement de cautionnement pris par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance agréée pour se porter caution et ayant leur siège en France, ou une attestation de solde créditeur d'un compte au nom du demandeur ouvert auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social en France

en cas de création d'une société de droit français :

- ◆ copie de la promesse de bail commercial portant mention de l'activité ou du contrat de sous-location portant mention de l'activité, et éventuellement de l'autorisation du propriétaire des locaux ou de toute autre pièce relative aux locaux affectés à l'activité

- ◆ copie du projet de statuts de la société faisant apparaître le projet de répartition du capital social

en cas de création d'une société de droit français filiale d'une société de droit étranger

- ◆ justificatif de la nomination ou, éventuellement, une lettre d'intention de l'organe compétent pour la nomination
- ◆ copie des statuts de la personne morale de droit étranger et des bilans des deux derniers exercices clos, ou, éventuellement, une attestation d'une banque du pays du siège de la personne morale de droit étranger justifiant l'existence d'un compte ouvert au nom de la personne morale
- ◆ copie de la promesse de bail commercial portant mention de l'activité ou du contrat de sous-location portant mention de l'activité, et éventuellement de l'autorisation du propriétaire des locaux ou de toute autre pièce relative aux locaux affectés à l'activité
- ◆ copie du projet de statuts de la société faisant apparaître le projet de répartition du capital social

en cas de création d'un établissement d'une personne morale étrangère :

- ◆ justificatif de nomination ou une lettre d'intention de l'organe compétent pour la nomination
- ◆ copie des statuts de la personne morale de droit étranger et des bilans des deux derniers exercices clos, ou éventuellement, une attestation d'une banque du pays du siège de la personne morale de droit étranger justifiant l'existence d'un compte ouvert au nom de la personne morale
- En cas d'insertion dans une entreprise ou une activité existante en France
 - ◆ Un justificatif de la nomination ou, éventuellement, une lettre d'intention de l'organe compétent pour la nomination
 - ◆ Un extrait d'enregistrement de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois ou un extrait d'inscription de l'activité au répertoire des métiers de moins de trois mois, selon le cas
 - ◆ une copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant
 - ◆ Un bordereau de situation fiscale de l'entreprise (P 237)
 - ◆ Une attestation de compte à jour de l'entreprise délivrée par l'URSSAF
 - ◆ Si le demandeur n'a pas le statut de salarié, un document certifié par un expert-comptable ou un centre de gestion agréé attestant du montant de la rémunération perçue par le prédécesseur dans les mêmes fonctions ou une personne exerçant les mêmes fonctions dans l'entreprise.

Renouvellement

- ◆ Copie du contrat de bail ou de domiciliation
- ◆ Un bordereau de situation fiscale de l'entreprise (P 237)
- ◆ Une attestation d'assurance portant, selon la nature de l'activité, sur le local occupé, sur le véhicule ou sur tout autre bien nécessaire à l'activité
- ◆ Un avis d'imposition sur le revenu, le cas échéant
- ◆ Si le demandeur a le statut de salarié, les fiches de salaire des trois derniers mois ou, en l'absence d'avis d'imposition, des douze derniers mois
- ◆ Bilan comptable ou extrait du livre de compte établissant la rémunération versée sur les douze derniers mois. (En l'absence de ces documents, fournir tous justificatifs de ressources et d'activité sur les douze derniers mois, factures d'achats de fournitures, matériels, factures de prestations de services, de vente, relevés bancaires...)
- ◆ Inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis de moins de 15 jours) ou inscription à la chambre de métiers le cas échéant (extrait D1) ou récépissé de déclaration de début d'activité établi par le Centre de Formalités des Entreprises et avis d'identification établi par l'INSEE (auto entrepreneur)